

66S33, Constantine: 1932

# Département de Constantine

MODÈLE N° 8 bis.

7

## MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 16 Octobre 1932.

(— tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	<u>279</u>
Nombre des votants .....	<u>276</u>
Nombre des suffrages exprimés .....	<u>276</u>

### CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Cuttoli

Prénoms : Paul

Qualification, profession, etc. : Avocat, Maire de Chlef, Conseiller Général, Sénateur sortant

Date de la naissance : 29 Mai 1864

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu ..... 259

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Ricoux Roger .....

M. ....

M. ....

M. ....

Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne .....

276

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOUT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913 ET 31 MARS 1914

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 16 octobre 1932,  
à Constantine, pour élire un sénateur.

L'an mil neuf cent Trente-deux, le seize du mois d'Octobre nous<sup>(1)</sup> Malo Marie, Président du tribunal de première instance de Constantine, nous sommes rendu dans la salle des Assises du Palais de Justice local désigné pour la réunion du collège électoral du département de Constantine convoqué en vertu du décret du Jeudi au 25 Août 1932 à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Barkatz Emile	(	), né le 3 Septembre 1868
M. Redarès Albert	(	), né le 13 Juillet 1891
M. Fadda André	(	), né le 23 Mars 1902
M. Attard Henri	(	), né le 7 Septembre 1899

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M.

Aloï Henri, ( ), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur les élections des sénateurs modifiée par les lois des 9 décembre 1884, 1<sup>er</sup> février 1898, 31 mars 1914, 30 décembre 1928 et 10 août 1929;

2° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du Sénat et les élections des sénateurs modifiée et complétée par les lois des 17 décembre 1908, 17 octobre 1919 (art. 9) et 7 juillet 1929;

3° Le règlement d'administration publique du 16 juin 1929, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux électeurs sénatoriaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914;

7° Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en sections de vote, de la manière suivante (1) :

1<sup>re</sup> Section, de la lettre A à la lettre Z inclus des électeurs.

2<sup>e</sup> Section, — — — — —

3<sup>e</sup> Section, — — — — —

4<sup>e</sup> Section, — — — — —

5<sup>e</sup> Section, — — — — —

6<sup>e</sup> Section, — — — — —

7<sup>e</sup> Section, — — — — —

8<sup>e</sup> Section, — — — — —

9<sup>e</sup> Section, — — — — —

10<sup>e</sup> Section, — — — — —

*Le Collège Electoral ne se composant que de deux cent soixante-dix-neuf électeurs, le bureau ne les a pas répartis par sections, il a opté pour l'ordre alphabétique (art. 28 du Décret Réglementaire du 2 Février 1872).*

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs<sup>(2)</sup> de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

1 <sup>re</sup> SECTION	Président . . . . .	M. (3) Malo Marcel
	Scrutateurs . . . . .	M. Barkat Eustache M. Rédaïs Albert M. Fadda André M. Attar Henri
2 <sup>e</sup> SECTION . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.
3 <sup>e</sup> SECTION . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.
4 <sup>e</sup> SECTION . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.
5 <sup>e</sup> SECTION . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.

6 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.
7 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.
8 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.
9 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.
10 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M. M. M. M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de ~~— MM —~~, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués ou les suppléants, les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement, doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieux et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à onze heures et demie, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émarquements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1<sup>o</sup> les enveloppes et 2<sup>o</sup> les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émarquements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émarquement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émarquements.	en moins des émarquements.
1 <sup>e</sup> Section.....	276	276	-	-	-
2 <sup>e</sup> Section.....					
3 <sup>e</sup> Section.....					
4 <sup>e</sup> Section.....					
5 <sup>e</sup> Section.....					
6 <sup>e</sup> Section.....					
7 <sup>e</sup> Section.....					
8 <sup>e</sup> Section.....					
9 <sup>e</sup> Section.....					
10 <sup>e</sup> Section.....					
TOTAUX .....	276	276	-	-	-

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptés dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES complées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
					M. Cottet Paul	M. Ricœur Roger	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 <sup>re</sup> Section unique . . . . .	276	*	276	16	259	1						
2 <sup>e</sup> Section . . . . .												
3 <sup>e</sup> Section . . . . .												
4 <sup>e</sup> Section . . . . .												
5 <sup>e</sup> Section . . . . .												
6 <sup>e</sup> Section . . . . .												
7 <sup>e</sup> Section . . . . .												
8 <sup>e</sup> Section . . . . .												
9 <sup>e</sup> Section . . . . .												
10 <sup>e</sup> Section . . . . .												
TOTAUX . . . . .	276	*	276	16	259	1						

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .	279
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement . . . . .	276
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes . . . . .	276

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants<sup>(1)</sup> . . . . . 276

A DEDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs<sup>(2)</sup> . . . . . 16

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . . 260

MAJORITÉ ABSOLUE<sup>(3)</sup> . . . . . 131

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu<sup>(1)</sup>:

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Cuttoli Paul	Deux cent cinquante-neuf	259
M. Ricouy Roger	un	1
M.		
Bulletins nuls (2).....	seize	16

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. <sup>(3)</sup> Cuttoli Paul

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

— Meaux —

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

#### 2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à seize heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émaragement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>re</sup> Section.....					
2 <sup>e</sup> Section.....					
3 <sup>e</sup> Section.....					
4 <sup>e</sup> Section.....					
5 <sup>e</sup> Section.....					
6 <sup>e</sup> Section.....					
7 <sup>e</sup> Section.....					
8 <sup>e</sup> Section.....					
9 <sup>e</sup> Section.....					
10 <sup>e</sup> Section.....					
TOTAUX.....					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES complies dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la démission du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 <sup>re</sup> Section . . . . .												
2 <sup>e</sup> Section . . . . .												
3 <sup>e</sup> Section . . . . .												
4 <sup>e</sup> Section . . . . .												
5 <sup>e</sup> Section . . . . .												
6 <sup>e</sup> Section . . . . .												
7 <sup>e</sup> Section . . . . .												
8 <sup>e</sup> Section . . . . .												
9 <sup>e</sup> Section . . . . .												
10 <sup>e</sup> Section . . . . .												
TOTAUX . . . . .												

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .

Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargement . . . . .

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes . . . . .

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants <sup>(1)</sup> . . . . .

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs <sup>(2)</sup> . . . . .

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les seconds avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . .

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> . . . . .

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2) . . . . .		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. <sup>(3)</sup> ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-huit heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à dix-huit heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

### 3<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à dix-huit heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émaragement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>e</sup> Section . . . . .					
2 <sup>e</sup> Section . . . . .					
3 <sup>e</sup> Section . . . . .					
4 <sup>e</sup> Section . . . . .					
5 <sup>e</sup> Section . . . . .					
6 <sup>e</sup> Section . . . . .					
7 <sup>e</sup> Section . . . . .					
8 <sup>e</sup> Section . . . . .					
9 <sup>e</sup> Section . . . . .					
10 <sup>e</sup> Section . . . . .					
TOTAUX . . . . .					

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À					
1 <sup>re</sup> Section .....			M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
2 <sup>e</sup> Section .....			M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
3 <sup>e</sup> Section .....			M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
4 <sup>e</sup> Section .....			M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
5 <sup>e</sup> Section .....			M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
6 <sup>e</sup> Section .....			M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
7 <sup>e</sup> Section .....			M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
8 <sup>e</sup> Section .....			M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
9 <sup>e</sup> Section .....			M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
10 <sup>e</sup> Section .....			M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
TOTAUX .....										

*Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservées.*

Nombre d'électeurs inscrits .....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements ..

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes .....

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2) .....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)  
ayant obtenu la pluralité des voix

été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à ~~Douze~~ heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n° 3 à —, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n° 4 à —, les feuilles de pointage;

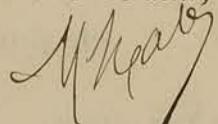
Sous les n° — à —, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins trouvés sans enveloppe.....	.....	16
Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....	.....	
Enveloppes sans bulletin.....	.....	
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....	.....	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	.....	
Enveloppes non réglementaires.....	.....	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.....	.....	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.....	.....	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.....	.....	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents.....	.....	

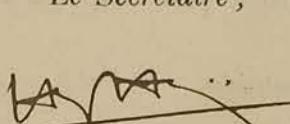
Enfin, sous les n° — à —, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau

a décidé l'annexion et dont le détail suit :

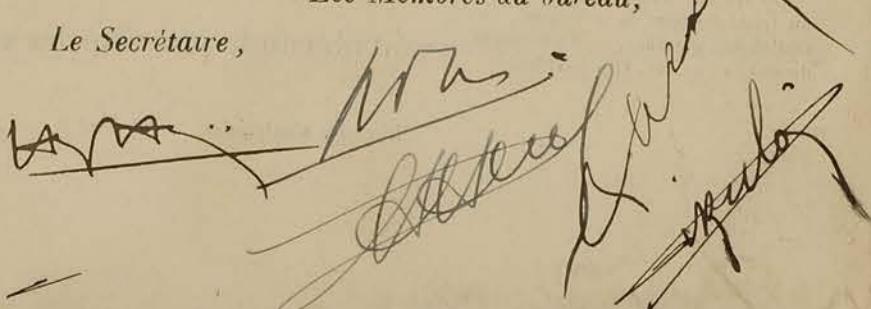
*Le Président,*



*Le Secrétaire,*



*Les Membres du bureau,*

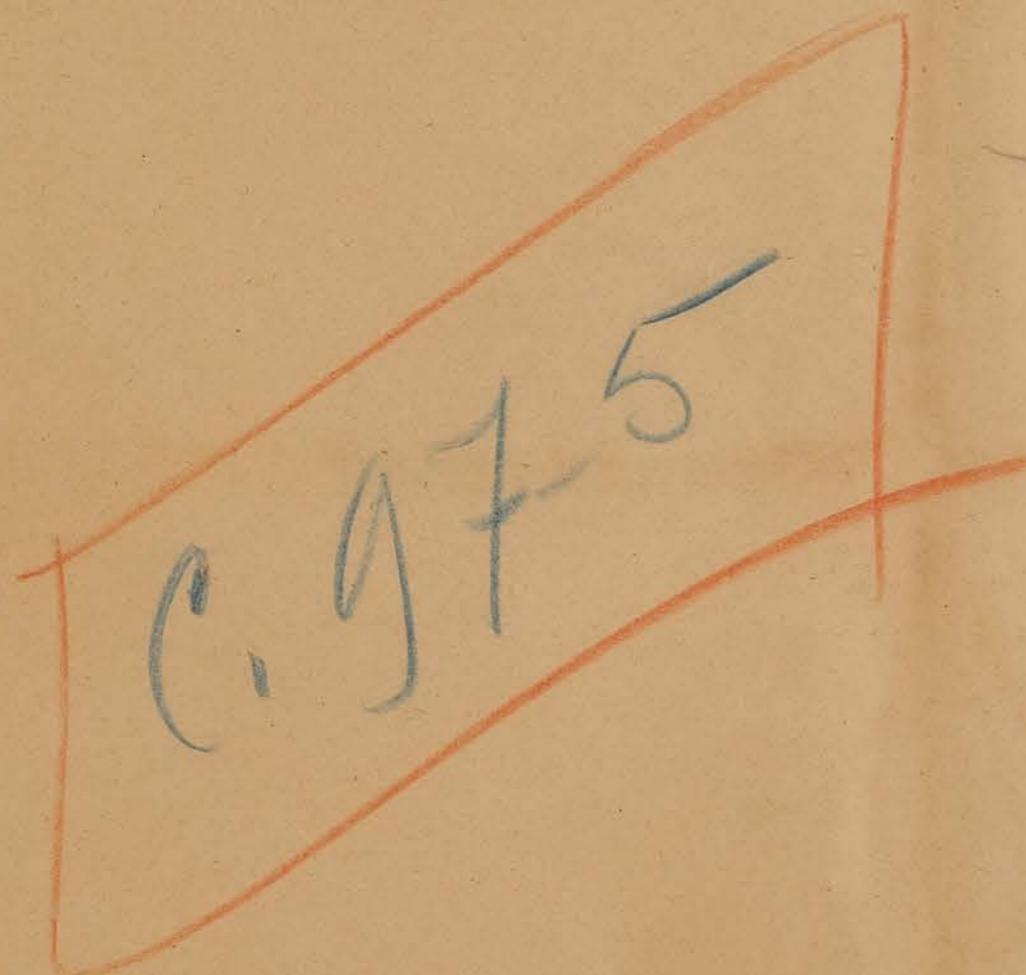


1933

Constantine

Election Lenoxdale

Rev. 1933



COMMUNE

# ÉLECTIONS *DÉPOUILLEMENT DES VOTES*

## SECTION

## COMMUNE

# **ÉLECTIONS DÉPOUILLEMENT DES VOTES**

## SECTION

de

de

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

## TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Batna</i>					
Aïn-Sel-Kbar	François Chédad accepté		Tomia Albert accepté		
	Cabrière Clément d°				
Aïn-Eouta	Eramini Joseph d°		Meyere Gabriel d°		
Avrès	Blazeix Jean d°		Istria Jérôme d°		
	Bocca Louis d°				
	Aouizerate Michel d°				
	Rehby Isaac d°				
	Mealpel Alfred d°		Garcia Alphonse d°		
Batna	Duprat Denis d°		Guiry Georges d°		
	Ceccaldi Libarce d°				
	Simon Félix d°				
	Lega Noël d°				
	Maestracci Mathieu d°				
Barika	Rossi Marcel d°		Martini Coussaint d°		
Bélezma	Pila Paul d°		Martin Louis d°		
	Dufourq Constant d°				
Biskra	Reynaud Désiré d°		Matteoli Victor d°		
	Mislati Abraham d°				
Khenchela T.E.	Maurin Joseph d°		Schemla Moïse d°		
	Astolfi Eugène d°				
Khenchela M.	Martin Emile d°		Tomasi Joseph d°		
Lambes	Angeletti Coussaint d°		Nodot Georges d°		
Vouggourt M.	Chazelles		Maillet d°		

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)</small>	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Bône</i>					
Aïn Mokra	Pisler René	a accepté	Béguelin Alfred	a accepté	
Barral	Real Richard	d°	Craconski René	d°	
	Amor Maurice	d°			
	Moellini Pascal	d°	Gonsolin Edouard	d°	
	Dayre Marcel	d°	Fabri Laurent	d°	
	Duprat Charles	d°	Constantin Félix	d°	
	Fadda André	d°			
	Silve Alphonse	d°			
	Vouillemont Edouard	d°			
Bône	Apap Albert	d°			
	Cauchi André	d°			
	Camilleri Eugène	d°			
	Courtillier Charles	d°			
	Missud Charles	d°			
	Gandolphe Antoine	d°			
	Boitteau Marcel	d°			
	Bakis Baruk	d°			
Bugeaud	Aboi Henri	d°	Dorlhac André	d°	
Duvivier	Lacabanne Bertrand	d°	Notari Charles	d°	
Duzerville	Battail Jean	d°	Haeum Jean Baptiste	d°	
	Polycarpe Jean	d°			
Edough	Guyon Henri	d°			
	Laffitte Célestin	d°			
	Vial Vincent	d°	Geuma François	d°	
Herbillon	Pebay Victor	d°			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Bône (Suite)</i>					
<i>La Calle P.C.</i>	Romeo Sirius a accepté Martello Dominique d° Luciani Jules d° Calmon Pascal d° Conca Gaspard d° Longo Philippe d° Hybram Léonard d° Arraud Antoine d°		Voglino Louis a accepté Jacominio François d°		
<i>La Calle M.</i>	Zamith François d° Cépi Joseph d° Lacoume d° Lalanne d°		Dufour Léon d°		
Mondovi			Istria Emile d°		
Morris			Vernede d°		
Neckmeya	Bartolo Marius d°		Volmer Henri d°		
Penthievre	Mayer Edouard d°		Daure Alphonse d°		
Randon	Latrille Jean d° Augerat Elie d°		Pernede Henri d°		
<i>Arrondissement de Bougie</i>					
<i>Akbou P.C.</i>	Cabanova Jean Nod a accepté Cautrès Eugène d° Borg Félix d° Brocard Louis d° Battesti Mathieu d° Boulet Robert d° Domanin Léon d° Grech Henri d° Crozat Albert d° Vizac André d° Cimino Diego d°		Arroum Amar a accepté Bourreau Edouard d° Atlan Chaloum d°		
<i>Bougie</i>					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Bougie (suite)</i>					
Chekfa	Magné Auguste a accepté		Magné Raymond a accepté		
	Lochard Jules d°		Pons Philippe d°		
Djidjelli P.C.	Grisoni René d°				
	Nola Michel d°				
Duquesne	Desport Régisbert d°		Cochon Marin d°		
El Kseur	Verdin Raoul d°		Laussiat Charles d°		
Guergour	Girardin Edouard d°		Durand Emile d°		
Cued Amzour	Menotte Philippe d°		Chouillou Edouard d°		
Cued Marsa	Guglielmi Mathieu d°		Aubertier Henri d°		
Seddouk	Gross Eugène d°		Vempier Marcellin d°		
Toummam	Deslandes André d°		Ripoll Antoine d°		
	Pellegrin Damien d°				
Strasbourg	Perrachon Marius d°		Givordan Emile d°		
Caher	Blache Julien d°		Perrier Hélène d°		
Eazmalt	Barbaud Jules d°		Cartallier Jacques d°		

<i>Arrondissement de Constantine</i>					
Aïn Abid	Gribis Charles a accepté	Loup Marcellin a accepté			
	Willigenus Pierre d°	Zedda Ferdinand d°			
Aïn Beida	Namia Henri d°				
	Renucci Joseph d°				
Aïn Kerma	Jeantet Louis d°	Aldory Sylvain d°			
Aïn M'Lila	Arnaud Gabriel d°	Roux Albert d°			
	Rouire Maurice d°				
Aïn Smara	Momy Maurice d°	Jean Poire d°			
Aïn Zinn	Mazziotta François d°	Martin Antoine d°			
Bozot	Voielle André d°	Battesti Antoine d°			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Constantine (suite)</i>					
Châteaudun P. E.	Nicolai Jean	accepté	Mercuri Dominique accepté		
Châteaudun M. t.	Gueyraud François	d°	Meandon Albert d°		
Condé-Semendou	Aubrun Jules	d°	Dubourgeal Guey Célestin	d°	
	Morony Eugène	d°	Sicard	d°	
	Pastour	d°	Béraud	d°	
	Durieu de Leyritz	d°	Vincent	d°	
	Sultani	d°			
	Levy	d°			
	Cuttoli	d°			
	Valte	d°			
	Caraux	d°			
Constantine	Vandel	d°			
	Benos	d°			
	Le Bozec	d°			
	Dourmon	d°			
	Pellissier	d°			
	Lavillat	d°			
	Zaoui	d°			
	Redares	d°			
	Barkatz	d°			
	Saloum	d°			
El Madia	Jourdan	d°	Postel	d°	
	Merle des Isles	d°			
Fedj. M'zala	Mercuri François	d°	Bernard Jules	d°	
Graem	Cardien Pascal	d°	Cardien Alphonse	d°	
Guettar d'Aiech	Cohet Louis	d°	Muller René	d°	
Kamma	Magnerville	d°	Kaouki Marcel	d°	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Constantine (Suite)</i>					
Rhroub	Capdeville Jean accepte	Gagne Fernand accepte			
	Palkon Albert d:				
La Mestiana	Couture Henri d:	Orosco Francois d:			
Mila	Guidi Joseph d:	Mounier Louis d:			
	Sirignon Antony d:	Remy Louis d:			
	Hounat Georges d:	Pulice Vincent d:			
Morsott	Blanc Joseph d:				
	Pinelli Etienne d:				
	Bardot Eugen d:				
	Natali Pierre d:				
Oued Athmenia	Burgay Honore d:	Merle des Isles Pierre d:			
Oued Seguin	Quynel Eusephile d:	Delorme Joseph d:			
	Krialton Auguste d:	Orru Baptiste d:			
Oued. Zenati	Floris Raymond d:				
Ouled. Nahmoun	Penier d:	Gache d:			
	Mariani Dominique d:	Monjot Antoine d:			
Oum el Bouaghi	Helbedel Paul d:				
Penier	Calvat Joseph d:	Mollica Leopold d:			
Rouffach	Granjon Henri d:	Pujol Camille d:			
	Metzinger Alexandre d:	Bou Andre d:			
Sedrata	Hadjadj Simon d:				
Sidi Merouan	Stephanopoli Baile d:	Pinelli Joseph d:			
	Belvisi Joseph d:	Pignon Auguste d:			
Cebessa P.E	Santacroce Juge d:				
	Cassaro Angelo d:				
Zeraïa	Santini Barthélémy d:	Blasi Gabriel d:			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Guelma</i>					
Clauzel	Sadeler Jean	accepté	Leu Raoul	accepté	
Gallieni	Tanguiaire Eugène	d°	Lecouffe Emile	d°	
Guelat. Sou. Aha	Fug Leopold	d°	Bourger Augustin	d°	
<i>Guelma</i>	Naubert	d°	De Peretti	d°	
	Champs.	d°	Attali	d°	
	Eeuma	d°			
	Grazzini	d°			
	Youane	d°			
	Chemla	d°			
<i>Heliopolis</i>	Gemison François	d°	Gorian Louis	d°	
	Bucy Francois	d°			
Kellermann	Gisselbrecht Charles	d°	Wettstein Etienne	d°	
Millesimo	Gerbaulet François	d°	Bezzino André	d°	
Oued Cherf	Calvat Grégoire	d°	Antoni J. B.	d°	
Petit	Fournier Charles	d°	Fassiotti Félix	d°	
<i>La Sefia</i>	Degout François	d°	Raucaz Leon	d°	
	Polycarpe Eugène	d°			
	Sultana Salvator	d°	Millet Jean	d°	
	Mezquiche Jules	d°	Rosie Gabriel	d°	
	Poli Antoine	d°			
<i>Souk Ahras</i> <i>R.C.</i>	Burgat Gabriel	d°			
	Boubli Leon	d°			
	Camilleri Lucien	d°			
	Haoberle Louis	d°			
	Meleo Blaise	d°			
<i>Souk. Ahras</i> <i>R.C.</i>	Sinibaldi Roland	d°			
	Guenot Philippe	d°	Rosc Yean	d°	
	Raucaz Adrien	d°			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Philippeville</i>					
Col-des-Chêviers	Imperato Louis accepté	Béroud Lucien accepté			
Collo P.E	Falcone Gaston d°	Eymé Louis d°			
	Génova Antoine d°				
	Bel Lucien d°	Pinchenet Paul d°			
Collo M <sup>ta</sup>	Eranchier Marius d°				
El. Arrouch	Cavalldini Jean d°	Gournier François d°			
Gastonville	Chavaune Charles d°	Schlegel Pierre d°			
Gastu	Braysse Auguste d°	d'Hesmeix d'Auri- <sup>bran</sup> Bourge Auguste d°			
d'Hespel Hubert d°					
Jemmapes P.E	Delaporte Alfred d°				
	Goger Ignace d°	Hlück Albert d°			
Jemmapes M <sup>ta</sup>	Medale Antonin d°				
	Ferrando Marin d°	Péres Lucien d°			
	Guigue Alphonse d°	Castellano Aimé d°			
	Allard Edouard d°	Palenc Félix d°			
	Cordina Louis d°				
	Ghiringhelli Louis d°				
	Fabre Henri d°				
Philippeville	Goutard Louis d°				
	Bourgarel Henri d°				
	Grosso Jules d°				
	Blanchet Charles d°				
	Cacciato Giulia d°				
	Maury Joseph d°				
Robertville	Bel Henri d°	Combarieu Emile d°			
Saint Charles	Roth Jacob d°	Colinet Languëde d°			
	Fieschi Paul d°	Lubrano Gennaro d°			
	Baldino Sébastien d°				
Stora	Conte Antoine				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Sétif</i>					
Aïn-Abessa	Robert Léon	a accepté	Dussais Armand a accepté		
Aïn-Roua	Fages Alfred	d°	Videmann Henri d°		
Aïn-Dagroux	Pancrazi Sylvester	d°	Bassard Edouard d°		
Ampère	Renel Léon	d°	Croix Jean d°		
Biban	Suteau Louis	d°	Garrigues Adrien d°		
	Silvestri Pascal	d°	Spittler Edmond d°		
Bordj-bou-Arréridj	Guilleminot Victor	d°			
	Bourdat François	d°			
Colbert	Mattei Jean	d°	Piron Gustave d°		
Coligny	Chollet Emile	d°	Dahmen Charles d°		
El-Ouacis	Cros Lucien	d°	Dussais Aldrik d°		
Eulma	{ Fages Justin Auer Marius	d° d°	Attard Michel d°		
Maâdid	{ Cullet Désiré Champetier Paul	d° d°	Goubert Fernand d°		
Mé'sila	{ Attan Elie Achour Salomon	d° d°	Ravel Emile d°		
Rirka	Voglimacci Pierre	d°	Meerit Paul d°		
Saint-Arnaud	Crochet Pierre	d°	Vergnes Albert d°		
	Lauclès Jean	d°			
Sétif	Girod Eugène	d°	Boze Eugène d°		
	Chollet André	d°	Labanne René d°		
	Zermati Gaston	d°			
	Bonnes François	d°			
	Attard Henri	d°			
	Dolica Edouard	d°			
	Brinat Charles	d°			
	Docteur Guédy	d°			
	Meka Messaoud	d°			



Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Constantine , le 6 octobre 1937.

Le Préfet,

Keweenaw

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

## LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Achour Solomon	Délégué à M'sila		en 1872
2	Allard Edouard	d° Philippeville		le 21 Juin 1888
3	Alei Henri	Bugeaud		le 3 Septembre 1896
4	Amor Maurice	Bône		le 6 Juin 1891
5	Angoletti Coussaint	" Lambese		le 15 Avril 1874
6	Attizerate Michel	Batra		le 3 Mai 1869
7	Apap Albert	Bône		le 9 Février 1895
8	Arnaud Antoine	La Calle mixte		le 2 Septembre 1870
9	Arnaud Louis	Conseiller G. à Bône		le 10 Novembre 1879
10	Arnaud Gabriel	Délégué Ain-M'dila		le 21 Août 1891
11	Astolff Eugène	Khenchela p.c.		le 18 Août 1893
12	Attan Elie	M'sila		le 12 Novembre 1876
13	Attard Henri	Setif		le 7 Septembre 1899
14	Aubrun Jules	Conde Smendou		le 4 Décembre 1871
15	Auer Marius	Eulma		le 28 Février 1894
16	Augerand Eli	Randon		le 15 Février 1887
17	Bakis Karuk	Bône		le 23 Février 1880
18	Baldino Sébastien	Stora		le 7 Février 1876
19	Bardot Eugène	Meorsatt		le 18 Mars 1888
20	Barbaud Yules	Tazmalt		le 25 Octobre 1866
21	Barkatz Emile	Constantine		le 3 Septembre 1868
22	Barris du Penhoët Joseph	Conseiller G. La Calle p.c.		le 20 Novembre 1874
23	Bartolo Marius	Délégué Nechmeya		le 18 Décembre 1882
24	Battail Jean	Duzerville		le 14 Janvier 1871
25	Battesti Mathieu	Bougie		le 8 Octobre 1885

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
26	Bel Auguste	Conseiller Gal Philippotte		le 10 Août 1875
27	Bel Lucien	Délégué Colla m'te		le 11 Mars 1895
28	Bel Henri	" Robertville		le 23 Octobre 1901
29	Belvise Joseph	" Debessa		le 12 Août 1868
30	Bénos Paul	" Constantine		le 14 Mars 1876
31	Blache Julien	" Leaker		le 22 Décembre 1889
32	Blanc Joseph	" Marost		le 10 Décembre 1864
33	Blanchet Charles	" Philippoille		.. 21 Janvier 1888
34	Blazeix Jean	" Arris		.. 13 Octobre 1881
35	Bocca Louis	" Batna		.. 8 Juillet 1872
36	Boissieu Marcel	" Bône		.. 14 Août 1892
37	Bonnes François	" Setif		.. 19 Mai 1889
38	Bourdat François	" Bordj El Aïn		.. 24 Août 1874
39	Borg Félix	" Bougie		.. 7 Juin 1864
40	Boubli Leon	" Sout-Abraspe		.. 22 Septembre 1877
41	Boulet Robert	" Bougie		.. 28 Juin 1882
42	Bourceret Eugène	Conseiller G. Constantine		.. 16 Mars 1879
43	Bourgarel Henri	Délégué Philippoille		.. 16 Novembre 1875
44	Breyssse Auguste	" Gaster		.. 13 Janvier 1879
45	Brincat Charles	" Setif		.. 27 Novembre 1888
46	Brocard Louis	" Bougie		.. 23 Janvier 1878
47	Bucy François	" Heliopolis		.. 5 Octobre 1879
48	Burgat Gabriel	" Sout-Abraspe		.. 21 Mars 1899
49	Burgay Honore	" Oued Athménia		.. 20 Avril 1886
50	Cacciololo Yulien	" Philippoille		.. 11 Mai 1874
51	Calmon Pascal	" La Calle P.E.		.. 18 Mai 1881
52	Calvat Joseph	" Kencier		.. 1885
53	Calvat Irénée	" Joud Chorf		.. 8 Décembre 1900
54	Calvèvre Clément	" Ain El Ksar		.. 15 Août 1890
55	Camilleri Lucien	" Sout-Abras P.E.		.. 24 Juillet 1894
56	Camilleri Eugène	" Bône		.. 16 Novembre 1882
57	Capdeville Jean	" Khroub		.. 15 Avril 1862

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
58	Carat Horace	Conseiller Général Setif		le 29 Mai 1869
59	Casanova Jean Noël	Délégué Atibou p.o.		21 Décembre 1865
60	Cassaro Angelo	" Tébessa p.e.		2 Septembre 1876
61	Cauchi André	" Bône		" 1 <sup>er</sup> Mai 1885
62	Cautrès Eugène	" Atibou p.e.		12 Avril 1876
63	Caraux Jean Baptiste	" Constantine		13 Septembre 1872
64	Eazenave Edmond	Conseiller Général Biskra		9 Novembre 1886
65	Peccaldi Tiburce	Délégué Batna		10 Novembre 1875
66	Cépi Joseph	" Moudouï		28 Juin 1868
67	Champ Marcel	" Guelma		18 Août 1892
68	Champotier Paul	" Maâadiid		18 Octobre 1873
69	Chaoanne Charles	" Gastounville		18 Juin 1871
70	Charrelles Henri	" Bouggourt		2 Juillet 1877
71	Chemla Mardochée	" Guelma		14 Mai 1888
72	Chollet Emile	" Coligny		6 Juin 1857
73	Chollet André	" Setif		18 Juin 1895
74	Ciavaldini Jean	" El Arrouch		25 Juillet 1883
75	Cimino Diego	" Bougie		11 Mai 1861
76	Cohet Louis	" Guettar el Sida		1 <sup>er</sup> Juillet 1876
77	Conca Gaspard	" La Calle p.e.		18 Février 1898
78	Conte Antoine	" Stora		30 Octobre 1895
79	Cordinia Louis	" Philippeville		25 Juin 1877
80	Courtillier Charles	" Bône		6 Juin 1879
81	Couture Henri	" La Mestiana		3 Juillet 1870
82	Crochet Pierre	" Saint Armand		3 Mars 1870
83	Cros Lucien	" El Ouarzia		25 Juin 1881
84	Crozat Albert	" Bougie		21 Décembre 1867
85	Cullot Désiré	" Maâadiid		11 Novembre 1886
86	Cusin Pierre	Conseiller G. Auriébeau		9 Novembre 1890
87	Cuttoli Paul	d° Constantine		29 Mai 1864
88	Cuttoli Yules	Député Alger		23 Septembre 1871
89	Cuttoli Léon	Délégué Constantine		6 Novembre 1884

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
90	Dayre Marcel	Délégué Bône		le 16 Decembre 1894
91	Degoud François	" La Sétia		19 Mai 1886
92	Delaporte Alfred	" Yemmapes		5 Juillet 1890
93	Deluca Edouard	" Setif		27 Février 1877
94	Deslandes André	" Soummam		2 Août 1889
95	Desportes Pigeaubert	" Duquesne		16 Juin 1868
96	Deyron Léon	Consuller Gal. Sk. Akhras p-e		9 Novembre 1874
97	d'Hespel Hubert	Délégué Yemmapes		26 Juillet 1880
98	d'Olivier René	Consuller Gal. Akbouj		13 Avril 1873
99	Domain Léon	Délégué Bougie		24 Mai 1863
100	Dournon Alfred	" Constantine		18 Juin 1878
101	Dubois Léon	Consuller Général Bône		10 Mai 1874
102	Dufourg Constant	Délégué Biskra		24 Octobre 1886
103	Duprat Denis	" Batna		3 Octobre 1855
104	Duprat Charles	" Bône		30 Septembre 1860
105	Durieu de Leyritz J. <sup>th</sup>	" Constantine		10 Juillet 1876
106	Dussais Eugène	Consuller Gal. Kerraïta		6 Novembre 1867
107	Fabre Henri	Délégué Philippeville		23 Juin 1891
108	Fabre Henri	" Takitount		9 Novembre 1890
109	Fadda André	" Bône		23 Mars 1902
110	Fages Alfred	" Ain Roua		30 Septembre 1882
111	Fages Justin	" Gulma		14 Juillet 1885
112	Falcon Gaëtan	" Collo T.E.		25 Avril 1878
113	Fanguaire Eugène	" Gallieli		4 Juin 1877
114	Fauve Gratién	Consuller Gal. Zéraïa		16 Decembre 1885
115	Ferrando Marin	Délégué Philippeville		9 Février 1879
116	Fieschi Paul	" Stora		16 Février 1876
117	Floris Raymond	" Oued Zenati		26 Février 1876
118	Fournier Charles	" Petet		27 Decembre 1885
119	Frangolacci Théodore	" Ain El Ksar		18 Février 1885
120	Fug Leopold	" Guelaat-bou-Ska		28 Octobre 1897
121	Gandolphe Antoine	" Bône		21 Février 1885

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de ....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
122	Gassiot Calabot	Conseiller G. Cocqueville		16 Décembre 1881
123	Génisson François	Délégué Heliopolis		1 <sup>er</sup> Janvier 1888
124	Genova Antoine	" Collo p. e.		1 <sup>er</sup> Août 1879
125	Gerbaulet François	" Millésimo		30 Novembre 1871
126	Gheringhelli Louis	" Philippeville		20 Décembre 1881
127	Giovacchini	Conseiller Général Bône		28 Avril 1886
128	Girardi Edmond	Délégué Guergour		3 Juin 1886
129	Girod Eugène	" Sétif		3 Janvier 1874
130	Gisselbrecht Charles	" Kellermann		8 Juin 1885
131	Giuli Joseph	" Aïda		26 Février 1876
132	Goger Ignace	" Hammamet M <sup>e</sup>		31 Juillet 1866
133	Goutard Louis	" Philippwill		1 <sup>er</sup> Juillet 1894
134	Granjon Henri	" Rouffach		20 Octobre 1882
135	Grébès Charles	" Ain Abid		12 Octobre 1873
136	Greck Henri	" Bougai		24 Juin 1888
137	Grisson René	" Djidjelli T. E.		23 Avril 1897
138	Gross Eugène	" Seddouk		14 Janvier 1869
139	Grasso Jules	" Philippeville		28 Avril 1884
140	Guedj Rahmim	" Sétif		17 Février 1872
141	Guenot Philippe	" Souk Ahras P.		16 Janvier 1860
142	Gueyraud François	" Plateaudun M <sup>e</sup>		19 Décembre 1869
143	Guglielmi Mathieu	" Oued Marsa		11 Août 1863
144	Guigues Alphonse	" Philippeville		9 Mai 1882
145	Guyon Henri	" Edough		7 Juin 1893
146	Hadjadj Simon	" Sedrata		11 Avril 1900
147	Hoeberlé Louis	" Souk Ahras P.		28 Novembre 1888
148	Helfbedel Paul	" Oued Bouaghi		1 <sup>er</sup> Décembre 1871
149	Hernandez Louis	" Coquerville		8 Juin 1889
150	Hybram Leonard	" La Calle M <sup>e</sup>		8 Mai 1874
151	Imperato Louis	" Col des Oliviers		20 Mars 1881
152	JeanDET Louis	" Ain Kenna		20 Octobre 1866
153	Youane Gaston	" Guelma		24 Septembre 1902

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ELECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
154	Fourdan Paul	Délégué El Mella		le 1er Mai 1882
155	Lacabanne Bertrand	" Durivier		9 Mars 1873
156	Lacoume	" Morris		9 Avril 1883
157	Laffitte Célestin	" Edough		30 Novembre 1894
158	Lalanne	" Morris		19 Décembre 1879
159	Laloum Maurice	" Constantine		18 Avril 1881
160	Latrille Jean	" Randon		19 Juillet 1895
161	Lavie Marcel	Conseiller Général Guelma		27 Septembre 1863
162	Lavillat Paul	Délégué Constantine		17 Septembre 1877
163	Le Bozec Gustave	" Constantine		10 Novembre 1884
164	Le Conte des Floris	Conseiller Gén. St. Arnaud		18 Décembre 1894
165	Lega Noël	Délégué Batna		20 Décembre 1885
166	Le Gu Gaston	Conseiller Gén. Batna Aïnay		né en 1900
167	Lellouche Henri	d° Constantine		" 5 Juin 1880
168	Lévy Martin	Délégué Constantine		" 30 Juillet 1877
169	Liaigre Pierre	Conseiller Gén. Constantine		" 4 Août 1872
170	Lochard Jules	Délégué Djidjelli p.e.		" 27 Novembre 1871
171	Longo Philippe	" La Calle		" 6 Août 1870
172	Luciani Jules	" La Calle		" 17 Février 1903
173	Maestracci Mathieu	" Batna		" 9 Avril 1881
174	Moaghli François	Conseiller Général Batna		" 27 Mai 1877
175	Meagne Auguste	Délégué Chelha		" 26 Février 1891
176	Meagnewille Henri	" Hammam		" 15 Juillet 1870
177	Malaval Louis	" Taktout		" 11 Janvier 1872
178	Malpel Alfred	" Batna		" 16 Février 1896
179	Mariani Dominique	" Oum el Bouagli		" 19 Septembre 1857
180	Martello Dominique	" La Calle p.e.		" 27 Décembre 1892
181	Martin Emile	" Khenchela m.t.		né en 1882
182	Mattié Jean	" Colbert		" 4 Mai 1898
183	Maubert Donat	" Guelma		" 25 Juillet 1878
184	Maurin Joseph	" Khenchela p.e.		" 18 Avril 1877
185	Moavy Joseph	" Philippeville		" 10 Septembre 1899

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
			NUMÉROS d'ordre.
186 Meayer Edouard	Délégué, Toudjaïne		21 Février 1877
187 Meazzosta François	" Aïn Guim		Le 1 <sup>er</sup> Août 1892
188 Medale Antonin	" Yennunes		6 Janvier 1863
189 Meléo Blaize	" Louk Ahras p.e.		27 Août 1892
190 Melini Pascal	" Bône		6 Juillet 1863
191 Menotti Philippe	" Oued Amizas		24 Avril 1892
192 Mercuri François	" Fedj M'zala		12 Février 1846
193 Merle des Isles Ernest	" El Melia		11 Février 1882
194 Mesquiche Jules	" S. Ahras p.e.		7 Septembre 1879
195 Metzinger Alexandre	" Sétif		26 Juillet 1882
196 Meyer Eugène	Conseiller G. al, Constantine		16 Décembre 1884
197 Miallon Auguste	Délégué, Oued Zenati		9 Mars 1877
198 Missud Charles	" Bône		6 Février 1902
199 Moka Messaoud	" Setif		Le -- 1873
200 Moamy Eugène	" Constantine		24 Septembre 1877
201 Moamy Maurice	" Aïn Smara		18 Décembre 1886
202 Morel Louis	Conseiller G. al, Constantine		5 Juillet 1863
203 Morinaud Emile	Député, Constantine		17 Février 1865
204 Morinaud Jean	Conseiller G. al, Alger		
205 Mo'selati Abraham	Délégué, Biskra		14 Décembre 1872
206 Muracciole Etienne	Conseiller G. al, Constantine		9 Avril 1882
207 Namia Henri	Délégué, Aïn Beida		16 Février 1863
208 Natali Pierre	" Morsott		11 Septembre 1891
209 Nicolai Jean	" Chateaudun p.e.		3 Octobre 1878
210 Nola Michel	" Djidjelli p.e.		19 Novembre 1863
211 Palken Albert	" Khrout		20 Décembre 1868
212 Pancrazi Sylvester	" Aïn Bagrout		25 Juillet 1882
213 Pantaloni	Conseiller Général, Bône		20 Août 1884
214 Panisse	d° Alger		6 Juin 1863
215 Pastour Jules	Délégué, Constantine		26 Septembre 1879
216 Pebay Victor	" Herbillon		20 Juillet 1882
217 Pellega Damien	" Soummam		11 Mai 1892

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
218	Pellissier Charles	Délégué, Constantine		né le 27 Janvier 1880
219	Perrachon Marius	" Strasbourg		n 11 Octobre 1884
220	Perrier Pierre	" Ouled Rahmoun		n 1883
221	Perrin Louis	Conseiller Général Bône		n 11 Décembre 1871
222	Pétrolacci	d <sup>e</sup> Bône		n 6 Février 1889
223	Tila Paul	Délégué, Belezma		, 16 Mai 1866
224	Pielli Etienne	" Morsott		, 1 <sup>er</sup> Août 1906
225	Poli Antoine	" Louk Alras		, 22 Juillet 1870
226	Polycarpe Jean	" Duzerville		. 3 Mars 1863
227	Polycarpe Eugène	" La Sefia		, 14 Juillet 1895
228	Gucyrel Théophile	" Oued Leguim		, 20 Juin 1865
229	Quintard Paul	Conseiller Général, Bône		, 7 Novembre 1871
230	Rauçay Adrien	Délégué, St Abram <sup>m</sup>		, 18 Février 1884
231	Réal Richard	" Barral		, 4 Avril 1886
232	Rédarès Albert	" Constantine		, 13 Juillet 1891
233	Rohby Isaac	" Batna		, 1 Février 1872
234	Renel Léon	" Amspira		, 16 Novembre 1895
235	Renucci Joseph	" Aïn Beida		, 20 Décembre 1896
236	Reynaud Désiré	" Biskra		, 18 Août 1859
237	Risler René	" Aïn Mokra		, 12 Avril 1894
238	Robert Léon	" Aïn Abessa		, 27 Mars 1871
239	Romeo Sirio	" La Calle p.e.		, 7 Mai 1865
240	Roumat Georges	" Morsott		, 6 Juillet 1892
241	Rossi Marcel	" Barika		, 24 Septembre 1873
242	Roth Jacob	" St Charles		, 24 Août 1883
243	Rouire Maurice	" Aïn N'Lila		, 1 <sup>er</sup> Mai 1892
244	Sadeler Jean	" Clauzel		, 18 Septembre 1858
245	Santaerocce Yuge	" Cebessa p.e.		, 17 Septembre 1893
246	Santini Barthélémy	" Zeraïa		, 23 Septembre 1858
247	Sauvès Jean	" St Arnaud		, 21 Juillet 1895
248	Serda Joseph	Député, Bône		, 7 Mai 1889
249	Sider Lucien	Conseiller Général Alger		, 29 Mars 1866

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
260	Silve Alphonse	Délégué, Bône		.. le 31 Juillet 1880
261	Silvestri Pascal	" Bordj-Bou-Arréridj		.. 18 Janvier 1866
262	Simon Félix	" Batna		.. 20 Novembre 1880
263	Sinibaldi Roland	Souk Ahras		.. 6 Août 1885
264	Sirignon Anthony	" Mersott		.. 18 Décembre 1869
265	Stephanopoli Bachir	" Sidi Mérissa		.. 21 Octobre 1882
266	Sultani Adolphe	Constantine		.. 7 Août 1881
267	Sultana Salvator	Souk Ahras		.. 7 Avril 1877
268	Suteau Louis	Biban		.. 9 Décembre 1873
269	Tardieu Pascal	" Ghardaïa		.. 28 Décembre 1864
270	Tecma Laurent	" Guelma		.. 9 Août 1873
271	Thomas Eugène	Conseiller G <sup>al</sup> Bougie		.. 16 Juin 1872
272	Tramini Joseph	Délégué, Ain Eouta		.. 4 Septembre 1892
273	Tranchier Marius	d <sup>r</sup> Collom <sup>te</sup>		.. 21 Juin 1880
274	Erazzini Barthélémy	" Guelma		.. 2 Juin 1886
275	Valle Jules	Conseiller G <sup>al</sup> Constantine		.. 26 Avril 1894
276	Valle Eugène	Délégué Constantine		.. 16 Novembre 1879
277	Vallet Eugène	Conseiller G <sup>al</sup> Tiberquent		.. 29 Mai 1869
278	Vandel Marius	Délégué Constantine		.. 1 <sup>er</sup> Avril 1864
279	Verdin Raoul	" El Ksour		.. 14 Août 1886
280	Vial Vincent	Hébillon		.. 28 Octobre 1880
281	Visac André	" Bougie		.. 10 Mai 1884
282	Vaglimacci Pierre	" Birha		.. 12 Septembre 1869
283	Vailly André	" Béjaït		.. 8 Août 1887
284	Vouillemont Edouard	" Bône		.. 27 Février 1858
285	Vuilleminot	" Bône Arréridj		.. 14 Avril 1873
286	Willigenus Pierre	" Ain Beida		.. 23 Août 1884
287	Zamith François	" Mondovi		.. 7 Octobre 1870
288	Zaoui Benjamin	Constantine		.. 18 Décembre 1895
289	Zermati Gaston	" Setif		.. 1 <sup>er</sup> Septembre 1884

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Constantine, le 6 octobre 1932.

A

DÉPARTEMENT  
de Constantine.

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

### DU — BUREAU DE VOTE. (*unique*)

(N<sup>o</sup>s — à — DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et places des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	<i>Achour</i> <i>Salomon</i>		X			
2	<i>Allard</i> <i>Colonel</i>		X			
3	<i>Aloï</i> <i>Henri</i>		X			
4	<i>Amor</i> <i>Maurice</i>		X			
5	<i>Angeletti</i> <i>Boussaint</i>		X			
6	<i>Olivierat</i> <i>michel</i>		A			
7	<i>Oppah</i> <i>albert</i>		X			
8	<i>Ornaud</i> <i>antoine</i>		X			
9	<i>Ornaud</i> <i>Louis</i>		X			
10	<i>Ornaud</i> <i>Gabriel</i>		X			
11	<i>Ostolff</i> <i>Eugène</i>		X			
12	<i>Attan</i> <i>Elie</i>		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Attard Anne		X			
14	Aubrun Jules		X			
15	Auer Marie		X			
16	Augerand Elie		X			
17	Bakis Baruk	Constantin	X			
18	Baldolino Sebastien		X			
19	Barodot Eugène		X			
20	Barbaud Jules		X			
21	Barkatz Emile		X			
22	Barris du Penher Joseph		X			
23	Bartolo Marie		X			
24	Battail Jean		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Battesti mathieu		X			
26	Bel auguste		X			
27	Bel louis		X			
28	Bel henri		X			
29	Belvisi joseph		X			
30	Benos jean		X			
31	Blache julien		X			
32	Blanc joseph		X			
33	Blanchet charles		X			
34	Blazeix yves		X			
35	Brocca louis		X			
36	Boisselau marcel	Fabri laurent	X			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Bonnes François		X			
38	Bourdalat François		X			
39	Bordy Félix		X			
40	Boubli Léon		X			
41	Boulet Robert		X			
42	Bourceret Eugène		X			
43	Bourgarel Henri		X			
44	Breysse Auguste		X			
45	Brincat Charles		X			
46	Brocard Louis		X			
47	Buey François		X			
48	Burgat Gabriel		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>er</sup> tour de scrutin.	
49	Burgay Homme		X			
50	Lacciotolo Julien		X			
51	Calmon Baron		X			
52	Calvat Joseph		X			
53	Calvat René		X			
54	Calvière		X			
55	Camilleri Lucien		X			
56	Camilleri Eugène		X			
57	Capdeville Jean		X			
58	Carrat Horace		X			
59	Casanova Jeanne		X			
60	Cassaro Angelo		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Couchi André		X			
62	Coubret Eugène		X			
63	Lazaux Jean Baptiste		X			
64	Cazenave Edmond		X			
65	Ceccaloli Céleste		X			
66	Cépi Joseph		X			
67	Champs Maurice		X			
68	Champetier Paul		X			
69	Chavanne Charles		X			
70	Chazelles Henri		X			
71	Chemla Mardochée		X			
72	Chollet Emile		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Chollet Auguste		X			
74	Ciavaldini Jean		X			
75	Cimino Diego		X			
76	Cohet Luis		X			
77	Conca Gaspard		X			
78	Conte Antoine		X			
79	Corolina Luis		X			
80	Courtillier Charles	Goussotij Edouard.	X			
81	Couture Henri		X			
82	Crochet Bernard		X			
83	Cros Lucien		X			
84	Crozat Albert		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Cullet René		X			
86	Cusin Pierre		X			
87	Cuttoli Daniel		X			
88	Cuttoli Fabr		X			
89	Cuttoli Émile		X			
90	Douyre Moncel		X			
91	Degoul François		X			
92	Delaporte Alfred		X			
93	Delucca Edouard		X			
94	Deslandes André		X			
95	Desport Raymond		X			
96	Peyron René		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	s'Hespel Hubert		X			
98	s'Olivier René		X			
99	Donain Leon		X			
100	Dournon Alfred	i	X			
101	Dubois Leon					
102	Dufourq Constant	Matteoli Victor	X			
103	Duprat Denis		X			
104	Duprat Charles		X			
105	Durieu de Leyritz		X			
106	Dussaix Eugene					
107	Fabre Henri		X			
108	Fabrer Henri		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Fadda André		X			
110	Fages Alfred		X			
111	Fages Justin		X			
112	Falcone Gaetan		X			
113	Fanguiaire Eugène		X			
114	Faure Gratién		X			
115	Ferrando Marin		X			
116	Fieschi Paul		X			
117	Floris Raymond		X			
118	Fourrier Charles		X			
119	Frangolacci Théodore		X			
120	Fug Leopold		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Gandolphe Antoine		X			
122	Gassiot Calabot Onésime		X			
123	Génisson François		X			
124	Genova Antoine		X			
125	Gerbaulet François		X			
126	Ghiringhelli Louis		X			
127	Giovacchini		X			
128	Girardin Edmond		X			
129	Girod Eugène		X			
130	Gisselbrecht Charles		X			
131	Giuli Joseph		X			
132	Goger Ignace		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Goutard Louis		X			
134	Granjon Henri		X			
135	Gribis Charles		X			
136	Greck Henri		X			
137	Grisoni René		X			
138	Gross Eugène		X			
139	Grosso Jules		X			
140	Guedj Rahman		X			
141	Guenot Philippe		X			
142	Gueyraud François		X			
143	Guglielmi Mathieu		X			
144	Guigues Alphonse		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
145	Guyon Henri		X			
146	Hadjadj Simon		X			
147	Haeberlé Louis		X			
148	Helbedel Paul		X			
149	Hernandez Louis		X			
150	Hoybram Leonard		X			
151	Imperato Louis		X			
152	Jeantel Louis		X			
153	Jouane Gaston		X			
154	Jourdan Paul		X			
155	Lacabanne Bertrand		X			
156	Lacoume		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
157	Laffitte <i>Célestin</i>		X			
158	Lalanne		X			
159	Lallouze <i>Maurice</i>		X			
160	Latrille <i>Jean</i>		X			
161	Lavie <i>Marcel</i>		X			
162	Lavillat <i>Paul</i>		X			
163	Le Bozec <i>Gustave</i>		X			
164	Le Conte des Flous					
165	Lega <i>Noël</i>		X			
166	Leleu <i>Gaston</i>		X			
167	Lellouche <i>Henri</i>		X			
168	Levy <i>Martin</i>		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
169	Liaigre Pierre		X			
170	Lochard Jules		X			
171	Longo Philippe		X			
172	Silciani Jules		X			
173	Maestracci Mathieu		X			
174	Maglioli Francois		X			
175	Magne Auguste	Magne Raymond	X			
176	Magneville Henri		X			
177	Malaval Louis		X			
178	Malpel Alfred		X			
179	Mariani Dominique		X			
180	Martello Dominique		X			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
181	Martin Emile		X			
182	Malteï Jean		X			
183	Maubert Donat		X			
184	Meaurin Joseph		X			
185	Maury Joseph		X			
186	Mayer Edouard		X			
187	Mazziotta Francois		X			
188	Medale Antonin		X			
189	Méléo Blaise		X			
190	Molini Pascal		X			
191	Menotti Philippe		X			
192	Mercuri Francois		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
193	<i>Merle des îles</i> <i>Ernest</i>		X			
194	<i>Mesquiche</i> <i>Jules</i>	-	X			
195	<i>Metzinger</i> <i>Alexandre</i>		X			
196	<i>Meyer</i> <i>Eugène</i>		X			
197	<i>Miallon</i> <i>Auguste</i>		X			
198	<i>Missud</i> <i>Charles</i>		X			
199	<i>Moka</i> <i>Messaoud</i>		X			
200	<i>Momy</i> <i>Eugène</i>		X			
201	<i>Momy</i> <i>Maurice</i>		X			
202	<i>Morel</i> <i>Louis</i>		X			
203	<i>Morinaud</i> <i>Emile</i>		X			
204	<i>Morinaud</i> <i>Jean</i>		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
205	<i>M'selati Abraham</i>		<i>J</i>			
206	<i>Muracciole Etienne</i>		<i>A</i>			
207	<i>Namia Henri</i>		<i>J</i>			
208	<i>Natali Pierre</i>		<i>J</i>			
209	<i>Nicolai Jean</i>		<i>J</i>			
210	<i>Nola Michel</i>		<i>J</i>			
211	<i>Palkon Albert</i>		<i>J</i>			
212	<i>Pancraze Sylvestre</i>		<i>A</i>			
213	<i>Pantalone</i>		<i>J</i>			
214	<i>Panisse</i>		<i>J</i>			
215	<i>Pastour Jules</i>		<i>J</i>			
216	<i>Pebay Victor</i>		<i>J</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
217	Pellega Damien		X			
218	Pellissier Charles		X			
219	Perrachon Marie		X			
220	Perrier Pierre		X			
221	Perrin Louis		X			
222	Pétrolacci		X			
223	Pila Paul		A			
224	Pinelli Etienne		X			
225	Poli Antoine	P	X			
226	Polycarpe Jean		X			
227	Polycarpe Eugène		X			
228	Queyrel Philippe		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
229	Quintard Paul		X			
230	Raucaz Adrien		X			
231	Péral Richard		X			
232	Pédarès Albert		X			
233	Rehby Isaac		X			
234	Renel Leon		X			
235	Renucci Joseph		X			
236	Reynaud Désiré		X			
237	Risler Paul Henri		X			
238	Robert Leon		X			
239	Romeo Siro		X			
240	Ronnat Georges		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
241	Rossi Marcel		X			
242	Roth Jacob		X			
243	Rouire Maurice		X			
244	Sadeler Jean		X			
245	Santacrocce - Georges		X			
246	Santini Barthélémy		X			
247	Sancles Jean		X			
248	Serda Joseph		X			
249	Sider Lucien		X			
250	Silve Alphonse		X			
251	Silvestri Pascal		X			
252	Simon Félix		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
253	<i>Sinibaldi Roland</i>		X			
254	<i>Sivignon Anthony</i>		X			
255	<i>Stéphanopoli Basile</i>		X			
256	<i>Sultano Adolphe</i>		X			
257	<i>Sultano Salvator</i>		X			
258	<i>Suteau Louis</i>	<i>Garrigue</i>	X			
259	<i>Eardieu Pascol</i>	!	X			
260	<i>Ceuma Laurent</i>		X			
261	<i>Thomas Eugenie</i>		X			
262	<i>Crainini Joseph</i>		X			
263	<i>Cranchier Marius</i>	<i>Pinchonnet Paul</i>	X			
264	<i>Tazzini Barthélémy</i>		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
265	Valle Jules		X			
266	Valle Eugenie		X			
267	Vallet Eugenie		X			
268	Vandel Marius		X			
269	Verdin Raoul		X			
270	Vial Vincent		X			
271	Visac Andre		X			
272	Voglimacci Pierre		X			
273	Voilley Andre		X			
274	Vouillenmont Edouard		X			
275	Vuillermont		X			
276	Willigens Pierre		X			



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à deux cent soixante dix électeurs.

A Constantine , le Septembre 1932 .

Le Préfet,

*Leruy*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de deux cent vingt et six

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

le 2<sup>e</sup> idem.

le 3<sup>e</sup> idem .

Le Président du bureau de vote ,

*M. Kéba*

Les Scrutateurs ,

*Spirale*  
*Grand*  
*W.M.*